

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

#### **Décision DG n° 2016-94 du 29 février 2016 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

NOR : AFSM1630116S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Est désignée en qualité d'inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé: Mme Myriam BALME-VERNAZ, docteur en pharmacie.

#### Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 29 février 2016.

*Le directeur général,*  
DR D. MARTIN